

Solidaires Finances Publiques 72

33, avenue du Général de Gaulle 72038 Le Mans cedex 9 ☎ 02.43.83.85.16

courriel:

solidairesfinancespubliques.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

Le Mans, le 26 mars 2021

Compte-rendu des CTL du 25 mars 2021

En réponse à l'unique déclaration liminaire (la notre reproduite ci-dessous), la Présidente a estimé qu'on avait fait de grands progrès depuis le milieu des années 1990...

Mise en place du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) : aspect immobilier (pour information)

Le SDIF va s'installer aux étages 1 et 2 du CDFP de l'avenue De Gaulle. Beaucoup d'aspects ont déjà été discutés au CHSCT, les débats de fond ont donc été brefs.

Echaudés par l'expérience du centre de contact, qui vient de perdre 4 emplois, nous avons posé la question de la pérennité des effectifs de cette nouvelle structure. La Présidente a admis qu'elle ne pouvait pas s'engager à cinq ans. Elle a néanmoins rappelé que la Direction Générale était attachée à la mission cadastrale. Elle pense que l'effectif de cette nouvelle structure est assuré pour 2 ou 3 ans... A suivre...

Le responsable de cette nouvelle structure n'est toujours pas désigné. La Présidente a indiqué qu'une fiche de poste serait rédigée. Elle a complété en indiquant que le département connaissait un déficit de quatre inspecteurs divisionnaires dans le département.

* L'accueil de proximité (pour information)

Nous avons reformulé (en version française) les propos lus en déclaration liminaire... Nous avons insisté sur l'aspect « volontaire » des agents qui devront se rendre dans les nouvelles structures en tant que « prestataires » de rendez-vous.

On nous a répondu que nous confondions le rôle d'animateur France Services (FS) avec les permanences effectuées par des volontaires dans les France Services. Quelle que soit la fonction, il n'y aura que des volontaires...

Un recensement a été effectué pour connaître les agents qui souhaiteraient éventuellement être animateurs France Services. Suivant les dernières négociations en cours, les agents « devraient » 24 h aux France Services, et le reste à la DGFIP.

S'il n'y a pas de volontaires pour se rendre dans les FS (3 à 4 permanences devront être effectuées par semaine hors campagne IR), ce seront les EDR qui s'en chargeront. Cependant, la Présidente a indiqué que les agents des SIP doivent comprendre à court terme que ces permanences font partie de leur mission.

L'administration a cité l'exemple de Sablé, où une permanence DGFIP a été organisée pour un accueil tout venant. A priori, cette permanence n'a pas rencontré un franc succès. On s'orienterait donc plus vers de la permanence exclusivement avec prise de rendez-vous.

Nous avons rebondi en indiquant que dans les faits, tout était fait pour dissuader les gens de venir. Nous avons rappelé que le tout numérique laissait sur le bas-côté toute une frange de la population.

Nous avons également insisté sur les frais, ainsi que sur le temps de trajet que devraient engager les agents, volontaires ou non pour se rendre à ces permanences (assurance spécifique, carburant, frais supplémentaires de repas...). Les permanences à Brûlon, pour un agent du Mans, ou au Grand-Lucé pour un agent de La Flèche, sont particulièrement révélatrices. Aucune prime ou compensation financière quelconque n'est envisagée. Les frais seront remboursés sur la base habituelle des barèmes de l'administration. Néanmoins, un délai de route pour se rendre sur le lieu de la permanence devrait pouvoir être comptabilisé dans le temps de travail. Le problème de l'assurance a été abordé. L'agent devra contacter son assureur pour l'informer de l'usage ponctuel de son véhicule dans le cadre de permanences.

La FS de Saint-Calais a été évoquée, avec l'implantation prévue d'une antenne du PCRP dans cette commune. Pour le moment, l'engagement avec les élus de Saint-Calais n'a pas été formalisé. La Présidente n'a pas caché son manque d'enthousiasme pour la création de cette antenne. Elle s'est engagée à ne pas déplacer

les agents du PCRP en poste au Mans. Il ne s'agit cependant que d'une déclaration personnelle qui n'engage pas vraiment son successeur...

Le budget global s'élève à 2 191 000 €. Le poste principal, même s'il a beaucoup diminué demeure l'affranchissement.

Nous avons remarqué que les travaux liés au NRP avoisinaient tout de même les 300 000 €. Des frais qui auraient pu être évités !!! En réponse, la Présidente a indiqué qu'en contrepartie il y aurait des abandons de loyers, et qu'à terme, le coût serait amorti.

Dans le cadre des dépenses COVID, un budget va être octroyé pour l'emploi d'un vigile au CDFP du Mans avenue De Gaulle pendant la campagne IR. La discussion a dévié sur la jauge de public qui pouvait être accueillie à l'intérieur du CDFP pendant la campagne. Le responsable du pôle gestion fiscale a répondu qu'il était en attente de directives nationales, et que l'accueil serait de toute façon exclusivement organisé au rezde-chaussée du bâtiment.

Questions diverses

Nous avons demandé ce qui était prévu pour compenser le départ à la retraite d'un contrôleur de l'accueil. A priori, seul un EDR est affecté seulement pendant la campagne IR. Comment les EDR vont-ils pouvoir à la fois compenser le manque de volontaires des SIP pour les FS, et les postes vacants ? Réponse, les agents des SIP vont compenser, charge aux responsables de SIP d'élaborer des plannings de travail et de congés...L'horizon des agents de SIP apparaît bien sombre...

Nous avons reposé la question de la possibilité de soumettre au quotient la prime de restructuration perçue par les agents concernés. Pour rappel, nous avions posé cette question lors du CTL de la semaine dernière, sans obtenir de réponse claire. Une réponse écrite devrait être adressée prochainement par le responsable du pôle fiscal.

Compte-rendu du CTL de l'après midi

L'ordre du jour du CTL du 18 mars ayant recueilli un avis négatif unanime sur l'ensemble des points, un second CTL était convoqué ce même jour. Pour rappel, il s'agissait de la mise en place des conseillers aux décideurs locaux, de celle des centres de gestion comptable, de l'harmonisation des horaires d'ouverture au public, ainsi que du changement du règlement intérieur des centres de contact.

Nous avons annoncé la couleur en indiquant que dans la mesure où la direction n'avait pas corrigé sa copie d'un iota, nous n'avions pas changé d'avis. Un vote contre unanime a donc de nouveau été rendu. L'avis du CTL est réputé donné, l'administration a désormais le champ libre !!!

Dans le cadre des questions diverses, nous avons demandé le détail de la publication du mouvement des géomètres. La Sarthe est concernée par deux arrivées et un départ. Le mouvement complet nous a été communiqué.

Sur la mise en place des conseillers aux décideurs locaux, nous avons demandé si des candidats s'étaient portés volontaires. A priori oui, tant des A que des A+. Six collègues ont candidaté. Deux ont été retenus pour le mouvement de septembre. Un poste est déjà pourvu.

Nous avons eu confirmation que les trois postes à pourvoir au 1^{er} septembre 2021 avaient dèjà trouvé preneur. Quant au régime indemnitaire (ACF), il ne vient pas en complément de celui perçu sur le dernier poste mais en remplacement de celui existant avant la prise de fonction. L'intérêt pécuniaire s'en trouve diminué...

Vos représentants à ce CTL : Philippe BRAMOULLE-Thierry FROGER- Emeline GIRARDOT Angélique PLANCHETTE-Stéphane ROLLAND - Franck ROULLIER

Le fameux exemple allemand...

Madame la Présidente, Frau Präsidentin,

Lundi dernier, nous avons participé à une visioconférence avec Otto Schmidt... Otto est l'équivalent d'un contrôleur des Finances Publiques, mais en Bavière. Il est aussi accessoirement secrétaire de la section locale de Münich de Solidaires Finances Publiques (Solidarität der öffentlichen Finanzen), comme on dit chez lui... Cette discussion a été très instructive, car comme toujours, l'Allemagne a de l'avance sur la France, et " le nouveau réseau de proximité" (das neue lokale Netzwerk), comme ils disent là-bas, a été mis en place, il y a plus d'un an. Etrangement, les premières mesures ont consisté à supprimer toutes les trésoreries, pour mettre en place des Deutschland Serviceleistunghaüser (les fameuses DSLH), un genre de Maisons France Service, mais à l'allemande...

Ils ont donc aujourd'hui un petit peu de recul pour évaluer les grands avantages de cette nouvelle organisation vantée à coups de "pubs" télé par Angela Merkel elle-même.

Vous vous en doutez, Madame la Présidente, Otto ne partage pas l'enthousiasme officiel. Il faut préciser qu'Otto travaille en SIP, qu'il est célibataire et n'a pas d'attaches familiales. Otto est donc mobile !...

Aussi, quand il a fallu trouver des volontaires, car à l'origine, il ne devait y avoir que des volontaires, pour faire les permanences dans les Deutschland Serviceleistunghaüser, Otto s'est trouvé tout désigné. Il faut dire qu'il joue de malchance, ses collègues ont tous une bonne raison d'éviter les déplacements. Birgit est reconnue travailleuse handicapée, et Helmut est père célibataire de 11 enfants. Heinz travaille à mi-temps, car il doit faire tourner l'entreprise familiale de fabrication de Ketchup. Enfin, Aïda a des décharges de service pour pouvoir participer aux répétitions de la chorale ministérielle spécialiste mondialement reconnue des opéras de Verdi.

La première fois, Otto a dû faire 80 km pour se rendre à la DSLH de Neustadt-im-Perseigne. Il a eu du mal à trouver, car il faut préciser que Neustadt-im-Perseigne est en fait un regroupement de plusieurs anciennes communes, dispersées en plein coeur d'une gigantesque forêt hostile. Il s'est présenté à l'ancienne mairie de Roullhé, mais on lui a gentiment dit que la DSLH avait été installée dans l'ancien Presbytère de Die Fresnaye von Chedouet. Quand il est enfin arrivé sur place, après quelques heures d'errance, il a trouvé porte close. Depuis, personne n'a jamais pu ouvrir la porte. Après enquête, il semble bien que l'ancien curé soit parti à la retraite en emportant la clé. La DSLH de Neustadt-im-Perseigne n'existe plus aujourd'hui...

Quoiqu'il en soit, pas le temps de dire ouf (Ach so! en allemand) qu'Otto est prié de se rendre à Die Grosse-Luce, où une file de près d'un kilomètre de contribuables en colère l'attend. Arrivé sur place, Otto a vite paniqué. A quelle heure passe le bus lui a demandé le premier ?... La question du second a été encore pire... Par le fruit du hasard, Helmut son collègue qui habite justement Die-Grosse-Luce était en congé ce jour là, et s'est présenté à son tour. Il voulait connaître l'incidence d'un douzième enfant sur ses allocations familiales...Otto s'est là encore trouvé bien en peine de répondre, surtout que le réseau Internet sur place datait de 1961 interrompu un peu plus loin suite à la la construction du mur de Berlin...

Le soir même, Otto déclarait un syndrôme d'épuisement professionnel. Dans la foulée, la Bavière fermait tous ses points de contact. Angela Merkel, une semaine plus tard, dans une allocution télévisée mettait en avant la crise sanitaire pour justifier l'arrêt du programme das neue lokale Netzwerk... C'était le 25 mars 2020...

Madame la Présidente, un an jour pour jour après cet abandon, vous nous présentez aujourd'hui la mise en place des accueils de proximité dans la Sarthe. Vous allez à coup sûr nous présenter ça comme une grande avancée, en mettant en avant la multiplication des points de contact pour la population. Nous ne pouvons pas partager votre point de vue. Notre administration était riche d'un vaste réseau de trésoreries que nos dirigeants n'ont eu de cesse de démanteler. Ces trésoreries rendaient un service public de pointe, grâce à des agents compétents et bien formés. Le "nouveau réseau de proximité" que vous nous proposez ne pourra jamais égaler en termes de qualité le réseau dont nous disposions au milieu des années 1990. Cette nouvelle organisation ne constitue à nos yeux qu'une vaste "fumisterie" destinée à faire croire aux élus locaux et à la population que l'Etat a entendu leurs revendications. Il ne s'agit en fait que d'une coquille vide, qui s'avèrera, à n'en pas douter, incapable de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Pourtant, La crise sanitaire a démontré combien nos services publics sont indispensables. Elle a malheureusement aussi mis en évidence combien le dogme des économies budgétaires a failli précipiter une catastrophe humanitaire. Il a fallu arrêter toute vie sociale et économique pour permettre aux hôpitaux, exsangues, de sauver des vies, au prix de conditions de travail indignes pour leurs personnels. Il a fallu "entrer en guerre", pour reprendre l'expression de Jupiter. Et, Madame la Présidente, comme dirait Otto: "Ach! La guerre… Gross malheur!!!"…

